

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

01/07/2022 au 30/06/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N	
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		55	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		60 518	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				60 573	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				9 167	
Autres charges externes				33 663	
Rémunérations du personnel				16 305	
Charges sociales				5 853	
Dotations aux amortissements				7 019	
Total des charges d'exploitation (II)				72 007	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-11 434	
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)			744	
	Charges exceptionnelles (VI)			43	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				-10 733	

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		10 733
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		10 733
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		10 733

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	15 023	1 837		16 860	
Installations générales, agencements et aménagements divers		11 650		11 650	
Matériel de transport	6 500			6 500	
TOTAL rubrique I	21 523	13 487		35 010	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 655	2 750		5 405
Installations générales, agencements, aménagements divers		1 019		1 019
Matériel de transport	1 625	3 250		4 875
TOTAL rubrique II	4 280	7 019		11 299



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	10 733
TOTAL des déficits restant à reporter	10 733

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	12 750
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	4 871



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SARL LTW SOLUTIONS
Chemin du Pas du Pommier
06100 NICE
RCS NICE 900 962 093

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des résultats de ma gestion pendant l'exercice 2022/2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

La société n'a pas réussi à développer son chiffre d'affaires et a enregistré des pertes.

Pour clore ce rapport, je vous communique ci-dessous le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation lors de l'Assemblée Générale du 10/11/2023 à 18 heures

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes et le bilan de la société au 30/06/2023 tels que retranscrits dans la comptabilité. Elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de répartir ainsi qu'il suit le déficit de l'exercice s'élevant à 10 733,47 €

* Au compte « REPORT A NOUVEAU » 10 733,47 €

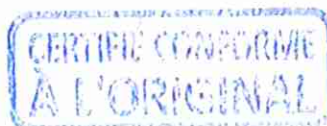
CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les termes du rapport spécial de la gérance sur les conventions conclues entre la société et ses associés.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait à NICE, le 15/10/2023



Imprimé 2033A du 08/12/2023

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF				Exercice clos en N					
				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028	35 010	030	11 298			23 712	
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044	35 010	048	11 298			23 712	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	2 251	070				2 251	
	Autres (3)	072	3 835	074				3 835	
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	13 387	086				13 387	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	19 473	098				19 473	
Total général (I + II)		110	54 483	112	11 298			43 185	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	2 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	200
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)								131	
Report à nouveau								134	19 132
Résultat de l'exercice								136	-10 733
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	10 599
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	3 106
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169	15 150
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	32 586
Total général (I + II + III)								180	43 185
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			

(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	13 487
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

SARL « LTW SOLUTIONS »
Chemin du Pas du Pommier
06100 NICE
RCS NICE 900 962 093

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Vingt trois
Le 10 Novembre à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité limitée « LTW SOLUTIONS », au capital de 2 000 €, se sont réunis à Chemin du Pas du Pommier 06100 NICE, en Assemblée Générale extraordinaire, sur convocation faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Bouchra LAHRIR, gérante

La Présidente constate que sont présents :

- * Monsieur Ludovic SIMON, 10 parts numérotées de 1 à 10 inclus10 parts
- * Madame Bouchra LAHRIR, 10 parts numérotées de 11 à 20 inclus.....10 parts

La Présidente constate que les associés présents détiennent ensemble des parts représentant la totalité du capital social, et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos au 30/06/2023
- Le rapport de la gérance et le rapport spécial sur les conventions article 50
- Le texte des résolutions proposées

La présidente déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2023 quitus à la gérance
- Approbation des conventions article 50
- Affectation du résultat

Les associés examinent les éléments fournis.

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide d'adopter les trois résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes et le bilan de la société au 30/06/2023 tels que retranscrits dans la comptabilité. Elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de répartir ainsi qu'il suit le déficit de l'exercice s'élevant à 10 733,47 €

* Au compte « REPORT A NOUVEAU » 10 733,47 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve les termes du rapport spécial de la gérance sur les conventions conclues entre la société et ses associés

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DECLARATION

Distribution de dividende : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la gérance après lecture.

